DÉLÉGATION DU VAR

https://var.secours-catholique.org

Protection sociale des enfants : la souffrance des mères



ENFANCE

18/04/2024

Ciné-débat : "Comme une louve"

Un ciné-débat s’est tenu le 12 avril au cinéma Henri Verneuil de La Valette-du-Var, autour du film « Comme une louve », réalisé par Caroline Glorion. Ou quand des mères sont confrontées au placement de leurs enfants dans des familles d’accueil. Un rendez-vous organisé par la délégation du Secours Catholique du Var, en collaboration avec l’UDV et l’ADEPAPE.

Amour maternel et protection sociale des enfants sont-ils conciliables ?... C’est autour de ce thème volontairement provocateur et du film « Comme une louve », de la réalisatrice Caroline Glorion, que la délégation du Secours Catholique du Var a organisé un ciné-débat, le vendredi 12 avril, au cinéma Henri Verneuil de La Valette-du-Var, en collaboration avec l’Union diaconale du Var (UDV) et l’Association départementale d’Entraide des personnes accueillies en protection de l’enfance (ADEPAPE).

Ce film est inspiré de témoignages recueillis au sein d’équipes locales du Secours Catholique en France, auprès de mamans ayant été confrontées au placement de leurs enfants dans des familles d’accueil. Il aborde ce sujet délicat avec justesse, servi par le jeu authentique d’acteurs ou d’actrices comme Sandrine Bonnaire.

80 personnes venues en couple, en famille ou issues du monde associatif et professionnel de l’action sociale, ont échangé et débattu avec trois intervenants : Martine, une mère de famille ayant vécu le placement de ses quatre enfants en familles d’accueil ; Jean-Michel Permingeat, ancien juge pour enfants, actuel président de la délégation du Secours Catholique du Var ; Nelly Woolley, responsable de l’ADEPAPE du Var. Sentiments, souffrances, difficultés plus ou moins bien surmontées ont pu être partagés par des mères ayant vécu la séparation de leurs enfants, des adultes accueillis en famille pendant leur enfance et des assistantes sociales présentes dans l’assemblée… mais aussi les blessures et les cicatrices.

Des mères trop seules

Si ces témoignages de vie, parfois bouleversants, ont naturellement ému, le débat a mis en lumière la forte solitude des mères : la protection sociale des enfants ne s’accompagne pas toujours d’un accompagnement pour la maman qui reste très seule face à ses difficultés et, parfois, ses addictions. Cette réalité peut compromettre le retour des enfants auprès de leur mère.

Autre éclairage, celui autour de la diversité des situations vécues par ces mamans. Les services de l’Aide sociale à l’enfance (ASE) doivent répondre à la situation des mères en précarité comme à celle des mères en incapacité d’élever leurs enfants en raison de leur maladie ou des violences conjugales dont elles sont victimes. Par conséquent, des mères sans ressources suffisantes se retrouvent séparées de leurs enfants alors qu’une aide matérielle significative pourrait permettre le maintien de la cellule familiale.

Face à ces constats, les professionnels de l’action sociale déplorent le manque de moyens pour agir au mieux en matière de prévention et ils se retrouvent souvent contraints à devoir gérer l’urgence.

https://var.secours-catholique.org/notre-actualite/protection-sociale-des-enfants-la-souffrance-des-meres